

12 déc 2025 -17:58

Appartient à Conseil des ministres du 12 décembre 2025

Prolongation du financement du projet « Résolution Métis »

Sur proposition de la ministre chargée de la Politique scientifique Vanessa Matz, le Conseil des ministres a marqué son accord concernant la prolongation du projet « Résolution Métis ».

Le 29 mars 2018, la Chambre des représentants a adopté une « Résolution relative à la ségrégation subie par les métis issus de la colonisation belge en Afrique », dite « Résolution Métis ».

Outre une reconnaissance, cette résolution adressait une série de demandes au gouvernement fédéral. Elles concernaient notamment la mise en place d'aides aux métis coloniaux en vue de l'acquisition ou du recouvrement de la nationalité belge, ou encore la consultation des archives coloniales par ces métis et leurs descendants, ainsi qu'une recherche de grande ampleur sur la ségrégation ciblée afin de reconstituer les histoires individuelles, familiales et collectives.

Plus concrètement, il s'agit d'une prolongation du financement pour onze mois, jusqu'au 31 décembre 2026, afin de pouvoir présenter une étude historique devant la Chambre des représentants et de valoriser et pérenniser les résultats des recherches réalisées par les Archives de l'État.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vanessa Matz, ministre l'Action et de la Modernisation publiques, chargée des Entreprises publiques, de la Fonction publique, de la Gestion immobilière de l'Etat, du Numérique et de la Politique scientifique
Avenue de la Toison d'Or 87
1000 Bruxelles
Belgique
<https://matz.belgium.be>
info@matz.fed.be

Delara Pouya
Porte-parole (FR)
+32 474 05 63 60
delara.pouya@matz.fed.be

Bart Tierens
Porte-parole (NL)
+32 494 48 85 71
bart.tierens@matz.fed.be